

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Mettre à jour et perfectionner ses connaissances réglementaires dans les domaines de la distribution d'assurance et protection du consommateur  
Remplir l'obligation de formation continue selon le Décret n° 2018-431 du 1er juin 2018 relatif à la formation annuelle continue obligatoire des professionnels de l'assurance

## COMPETENCES VISEES

Intégrer les nouveautés réglementaires et impactantes pour le métier de courtier en assurances  
Gagner en conformité dans l'exercice de mon métier au quotidien et respecter les exigences réglementaires  
Consolider les acquis en matière de distribution d'assurances  
Respecter l'obligation annuelle de formation

## PUBLIC CONCERNE

Tout professionnel de l'assurance devant se conformer aux obligations du Décret n° 2018-431 du 1er juin 2018 (distributeurs et créateurs de produits d'assurance)

## PRÉREQUIS

Pas de pré-requis de diplôme  
Prérequis technique : disposer d'un terminal informatique (ordinateur, tablette ou smartphone), d'une connexion internet et utiliser de préférence le navigateur Chrome à jour

## MOYENS ET MODALITES D'EVALUATION

Quiz amont de positionnement  
Quiz intermédiaires d'entraînement accessibles en illimité  
Quiz final de validation : le score doit être supérieur à 70%

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Plateforme e-learning interactive : vidéos, slides, exercices pratiques, quiz intermédiaires d'ancrage

## ASSISTANCE TECHNIQUE & PEDAGOGIQUE

Plateforme e-learning accessible 24h/24h et 7j/7j sur [www.ifib.qweed.fr](http://www.ifib.qweed.fr)  
Assistance technique par téléphone au 01 30 59 24 16 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h  
Assistance pédagogique aux questions « métier » à envoyer à la Responsable Formation (Marie Tupinon) [contact@ifib.fr](mailto:contact@ifib.fr) / réponse sous 48h ouvrées maximum

## DURÉE

Durée totale de la Formation : **15 heures**  
La formation doit être validée avant la fin de l'année civile d'inscription.

## COÛT

Coût : **149,00 €**, opération exonérée de TVA en application de l'article 261- 4.4 du code général des impôts.

Inscriptions à transmettre à [contact@ifib.fr](mailto:contact@ifib.fr)

Entrée en formation possible toute l'année : dates définies en accord avec le stagiaire

Accès à l'information, étude des besoins et adaptation pour les personnes en situation de handicap : contactez-nous sur [contact@ifib.fr](mailto:contact@ifib.fr) ou au 01.30.59.24.16

## M1. Les assurances de personnes

- Introduction aux assurances de personnes
- Les assurances de personnes
- Rappels sur les garanties de l'assurance emprunteur
- Loi Lemoine : la suppression du questionnaire *de santé*, *impact*
- *Quiz intermédiaire d'entraînement*

## M2 Réglementation et Déontologie

- Obligation de conseil en assurance
- LAB- FT en assurance
- La rémunération et le conflit d'intérêts en assurance
- La lutte contre la fraude en assurance
- La collecte des données : droits et devoirs des professionnels
- RSE les enjeux
- La sécurité informatique
- *Quiz intermédiaire d'entraînement*

## M3 Les assurances des pros

- *L'assurance dommage ouvrage*
- *La Responsabilité civile d'entreprise*
- *Les assurances de prêts pro*
- *La prévoyance du chef d'entreprise*
- *La garantie frais généraux*
- *L'assurance Homme clé*
- *La garantie croisée entre associés*
- *Quiz intermédiaire d'entraînement*

## M4 L'épargne Assurance : généralités et supports

### 1. L'épargne et les SCPI

Panorama des solutions d'épargne, les fondamentaux du placement en SCPI, les différents types de SCPI, l'imposition attachée aux SCPI

### 2. La vie du contrat d'assurance et sa fiscalité :

L'assurance vie et les supports financiers, la fiscalité de l'assurance vie et la fiscalité successorale de l'assurance vie

- *Quiz intermédiaire d'entraînement*

## M5 Revue de presse de l'assurance 2024

- DGCCRF : le contrôle du démarchage téléphonique comme cheval de bataille
- L'IA en assurance
- L'équivalence de garanties: tout comprendre pour changer sereinement d'assurance emprunteur et faire des économies
- Pourquoi la prévoyance doit-elle avoir une place centrale dans la gestion du patrimoine ?
- L'ACPR met en avant la solidité du secteur en assurance vie
- La réforme du courtage, défi des associations professionnelles
- Le parlement européen adopte de nouvelles règles de lutte contre le blanchiment d'argent
- *Quiz intermédiaire d'entraînement*

## Quiz Final (40 questions)

*En cas d'échec, une 2ème tentative est mise à disposition sans surcoût*